



Programme de formation

La police du bruit 23/06/2023

Prix INTER : à partir de 150,00 € net de TVA

Durée : 0 jours soit 4 heures

Public : élus municipaux

Prérequis : aucun

Objectifs :

- Maîtriser les bases de la police du bruit
- Connaître les compétences respectives du maire et du préfet en la matière

Programme :

Introduction : vidéo à l'appui

Module 1 - Les fondements juridiques de l'intervention du maire

Module 2 - Les limites de compétence du maire: vidéo à l'appui

Module 3 - Le traitement de la plainte pour nuisances sonores : vidéos à l'appui

Module 4 - L'acoustique : services, outils, peines encourues et infractions, le cas des chantiers : ressources et vidéos à l'appui

Module 5 - Des modèles de documents

Module 6 - Les compétences du préfet en matière de bruit : ressources et vidéos à l'appui

Formateur référent :

,

Méthode pédagogique :

Identification des besoins et des attentes avec un questionnaire d'évaluation des attentes ;

Apport des connaissances : support interactif appuyé par la présentation orale d'un formateur, vidéos, activités pour la résolution de problèmes et des médias variés.

Si vous êtes en situation de handicap, nous vous prions de prendre contact avec notre référent handicap.

Moyens et supports pédagogiques :

Support interactif appuyé par la présentation orale d'un formateur

Vidéos

Quiz interactifs

CUMEO

2 place Alexandre Farnèse 84000 Avignon Tél : 0427043141 – Email : contact@cumeo.fr Site internet: www.cumeo.fr
SIRET : 53368891700020 Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 93840322984 auprès du préfet de la région PACA

Programme de formation

Forum de discussion

Espace de partage avec les stagiaires : document pédagogique, documents d'informations complémentaires (articles, rapports, études, arrêts juridiques etc.), dossiers documentaires

Modalités d'évaluation et de suivi :

Délai d'accès de 24h

Inscription après avis du responsable de formation (si concerné)

L'évaluation se fera tout au long de la formation

Un questionnaire d'évaluation et de satisfaction de fin de formation est mis à disposition